

Tarifs et Redevances

NOS REDEVANCES

Le tableau ci-dessous donne les redevances pour les prestations d'hébergement de la pépinière :

PRESTATIONS D'HEBERGEMENT		redevance HT par m2 et par mois
Prestation d'hébergement pour les entreprises accompagnées en pépinière ¹	Pour un bureau	12
	Pour un atelier RDC avec accès véhicule	7,5
	Pour un atelier de stockage	4
Prestation d'hébergement pour les entreprises non accompagnées en pépinière	Pour un bureau	15
	Pour un atelier RDC avec accès véhicule	8,5
	Pour un atelier de stockage	4

La redevance de prestations d'hébergement inclut :

- la mise à disposition d'une surface exclusive
- L'accès gracieux aux facilités de la pépinière (salle détente, salle informatique)
- la domiciliation juridique du siège social de l'entreprise
- L'accueil de l'entreprise et de ses clients par le personnel d'accueil de la pépinière
- L'accès au conseil de HOMEGAL et de la Plateforme France Initiative BBOM
- Le chauffage, l'électricité, l'eau
- La réception du courrier et son tri dans les casiers des entreprises
- Pour les entreprises accompagnées en pépinière, une formule de nettoyage des locaux est incluse dans la redevance.

DOMICILIATION

Pour une domiciliation simple, la redevance est de 82,32 € HT par mois et inclut :

- la mise à disposition d'une boîte aux lettres et d'une adresse
- La réception du courrier et son tri dans les casiers des entreprises
- L'accès au conseil de HOMEGAL et de la Plateforme France Initiative BBOM

D'autres formules existent :

PACK 5 jours sans domiciliation

Cette formule est proposée aux entreprises qui ont un siège social en dehors des locaux de la pépinière.

Elle comprend :

- La mise à disposition d'un bureau selon les disponibilités au moment de la réservation 5 jours par mois.
 - La réservation des 5 jours se fait auprès du secrétariat de HOMEGAL.
 - Les jours non pris sur le mois en cours ne sont pas reportables sur les mois suivants
- L'accueil de l'entreprise et de ses clients par le personnel d'accueil de la pépinière
- L'accès au conseil de HOMEGAL et de la Plateforme France Initiative BBHMI
- Le chauffage, l'électricité, l'eau
- La réception du courrier et son tri dans les casiers des entreprises
- Une ligne téléphonique ouverte en permanence et un service d'accueil téléphonique par le personnel de HOMEGAL
 - Un combiné téléphonique est mis à disposition de l'entreprise, dans le bureau de la pépinière disponible, au cours des 5 jours mensuels.
 - Les communications téléphoniques sont en sus (au tarif des services partagés en vigueur)

Le prix de ce pack est de 100 € HT pour les entreprises accompagnées en pépinière et de 120 € HT pour les autres

PACK 5 jours avec domiciliation

Cette formule comprend, en sus de la formule précédente, la domiciliation juridique pour le siège social de l'entreprise.

Le prix de ce pack est de 130 € HT pour les entreprises accompagnées en pépinière et de 156 € HT pour les autres